



DEL_2025-29

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIJON

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 2 avril 2025

Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.Date de convocation : 20 mars 2025.Membres présents : (13) M. HOAREAU, M. BERTHIER, Mme CHOLLET, M. FAVERJON, Mme JACQUEMARD, M. LEHENOFF, M. MEZUI, Mme TENENBAUM, M. AVENA, M. FOUSSET, Mme GINDRE, M. JASPART, Mme VIAN.Membres excusés représentés : (3) Mme KOENDERS représentée par M. HOAREAU, M. FOUILLOT représentée par M. FOUSSET, Mme JACQUENET représentée par Mme VIAN.Membres excusés : (1) : Mme LECOMTE,**Objet : Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du CCAS du 5 février 2025**

Conformément aux dispositions de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration a donné délégation de pouvoir au Président ou à son Vice-Président par délibération du 24 juillet 2020, qui prévoit qu'il lui sera rendu compte des décisions prises en vertu de cette délégation.

- Marchés conclus au nom du CCAS de la Ville de Dijon du 01/01/2025 au 28/02/2025 : NEANT.

- Domiciliations entre le 01/01/2025 et le 28/02/2025 :

Nombre total de personnes domiciliées	Domiciliation gens du voyage	Domiciliation public général	Personnes radiées
1046	20	108	51

Ainsi, les membres du Conseil d'administration :

- prennent acte de la présente communication.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1